

2023 > 2028



air énergie
territorial

#broceliandepourleclimat

brocéliande
communauté

AGIR ENSEMBLE
MONTFORT
COMMUNAUTÉ

Communauté de communes
Saint-Méen
Montauban

PLAN CLIMAT

*air énergie
territorial*



SOMMAIRE

Intro p. 4 - 13

#1 Bâti & équipements p. 14 - 15

#2 Mobilités p. 16 - 17

#3 Énergies renouvelables p. 18 - 19

#4 Agriculture & filière bois p. 20-21

#5 Éco-responsabilité p. 22 - 23

#6 Adaptation & résilience p. 24 - 25

#7 Gouvernance p. 26

Nos partenaires p. 27

Document édité par les communautés de communes:
Brocéliande Communauté, Communauté de communes
Saint-Méen Montauban et Montfort Communauté

Direction de publication: Services communication

Rédaction: Chargées de mission PCAET

Maquette et mise en page: SOHo! • www.so-ho.fr

Crédits photos et illustrations: Brocéliande Communauté,
Communauté de communes Saint-Méen Montauban
et Montfort Communauté



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Qu'est-ce qu'un PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) ?

C'est un programme d'action élaboré par les communautés de communes et l'ensemble des acteurs socio-économiques de leur territoire (collectivités, entreprises, associations, habitants) pour :

- **Atténuer et s'adapter au changement climatique,**
- **Reconquérir la qualité de l'air,**
- **Maîtriser la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables.**

Il comprend un diagnostic et une stratégie territoriale, un programme d'action incluant des outils de suivi et d'évaluation dont les contenus sont détaillés dans les articles de loi.

Il est adopté pour 6 ans, avec une évaluation à mi-parcours (rapport de mise en œuvre au bout de 3 ans).

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) réaffirme et renforce en 2015 les engagements pris par la France, notamment dans les lois Grenelle, en matière de lutte contre le changement climatique.

Elle positionne les communautés de communes comme l'échelon local privilégié dans l'adaptation et la lutte contre le changement climatique en instituant les PCAET.

La feuille de route énergétique et climatique de la Région Bretagne

Dans le cadre des travaux de la Conférence Bretonne de la Transition Énergétique, la Bretagne s'est fixé une trajectoire ambitieuse à l'horizon 2040 (par rapport à 2012).

- ☑ Diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre.*
 - ☑ Réduire de 39 % la consommation d'énergie.*
 - ☑ Multiplier par 7 la production d'énergie renouvelable*
- *Source : SRADET 2021.

Les objectifs chiffrés de la Stratégie Nationale Bas Carbone (version 1)

Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de

40 % entre 1990 et 2030 et les diviser par 4 entre 1990 et 2050.



Réduire la consommation énergétique primaire des énergies fossiles de

30 % en 2030 par rapport à 2012.

Réduire la consommation énergétique finale de

50 % en 2050 par rapport à 2012, avec un objectif intermédiaire de 20 % en 2030.

Porter la part des énergies renouvelables à

32 % de cette consommation en 2030.

Contribuer à l'atteinte des objectifs de **réduction de la pollution atmosphérique** prévus par le Plan national de Réduction des Émissions de polluants Atmosphériques (PREPA)

Une collaboration continue et un travail commun entre les 3 communautés de communes du pays de Brocéliande pour l'élaboration de leur Plan Climat

En 2017, les communautés de communes de Brocéliande, de Saint-Méen Montauban et de Montfort Communauté ont lancé l'élaboration de leur PCAET en s'appuyant sur le syndicat mixte du pays de Brocéliande pour l'élaboration du diagnostic et de la stratégie Climat-Air-Énergie.

Chaque communauté de communes a eu la responsabilité de construire son programme d'action en coopération avec de nombreux partenaires. Les trois collectivités ont souhaité partager leurs ambitions et objectifs dans le but de renforcer la transition écologique sur leur territoire.

Les programmes d'action des trois intercommunalités se sont construits autour de 7 orientations:



#1
La performance énergétique du parc **bâti et des équipements**: une priorité pour réduire rapidement et efficacement les besoins en énergie et les émissions de GES



#2
Mobilités: réduire la dépendance à la voiture et à la mobilité carbonée



#3
Les énergies renouvelables: vers un territoire autonome et peu émetteur en 2050



#4
L'agriculture et la filière bois, piliers fondamentaux de la transition écologique du territoire



#5
L'éco-responsabilité, maître-mot des pratiques quotidiennes



#6
Le territoire face aux nouveaux enjeux: répondre aux défis de **l'adaptation et de la résilience**



#7
Une **gouvernance** efficace et une évaluation régulière pour un territoire agile

**Communauté de communes
Saint-Méen Montauban**

- > 17 communes
- > 27 340 habitants (2022)
- > 350 km²
- > 3 espaces naturels sensibles et un accompagnement sur la labellisation de site du Bois de Gesbert
- > 1 site patrimonial remarquable

LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE



Montfort Communauté

- > 8 communes
- > 26 278 habitants (2019)
- > 195 km²
- > 2 espaces naturels sensibles

Brocéliande Communauté

- > 8 communes
- > 18 825 habitants (2019)
- > 300 km²
- > 4 espaces naturels sensibles
- > 1 site Natura 2000

- Zone de bâti continu
- Espaces forestiers
- Route nationale
- Plan d'eau
- Ligne ferroviaire
- Cours d'eau
- 🚉 Gare ferroviaire



<p>Les surfaces boisées* occupent 146,81 km², soit</p> <p>17,3 % du territoire.</p>	<p>Les zones humides** occupent 48,7 km², soit</p> <p>4,8 % du territoire.</p>	<p>Le pays de Brocéliande est très majoritairement occupé par des cultures et des prairies temporaires, qui représentent au total</p> <p>74 % du territoire.</p>
--	---	---

* Identifiées d'après COSTEL, 2005

** Identifiées par les structures porteuses des SAGE Rance, Frémur, Baie de Beaussais et SAGE Vilaine

LE DIAGNOSTIC CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

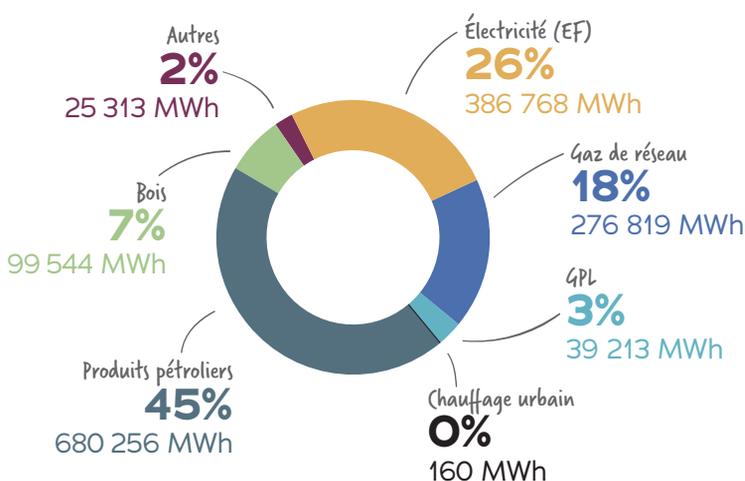
des 3 territoires

La consommation d'énergie

En 2016, la dépense énergétique totale du territoire s'élevait à **160 millions euros**, dont:

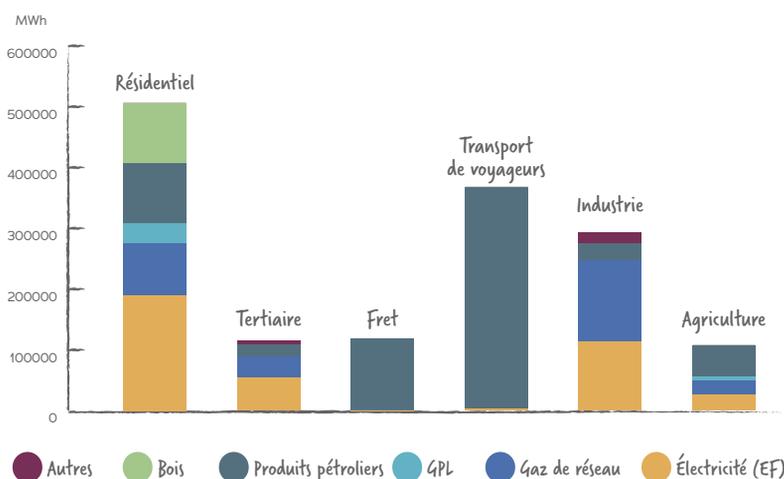
Ce montant représente
2 350 €
par an et par foyer.

Consommation d'énergie par type (2016)



Source: diagnostic PCAET - 2016

Consommation par secteur d'activité



Source: diagnostic PCAET - 2016

Par secteur d'activité, les consommations sont dominées par le résidentiel et le tertiaire (presque 50 %), l'industrie (22 %) et le transport (25 %) complétant l'essentiel des consommations.

D'après les données de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB), la consommation énergétique finale du territoire (celle utilisée par les consommateurs) est estimée à environ **2 158 GWh en 2018**.

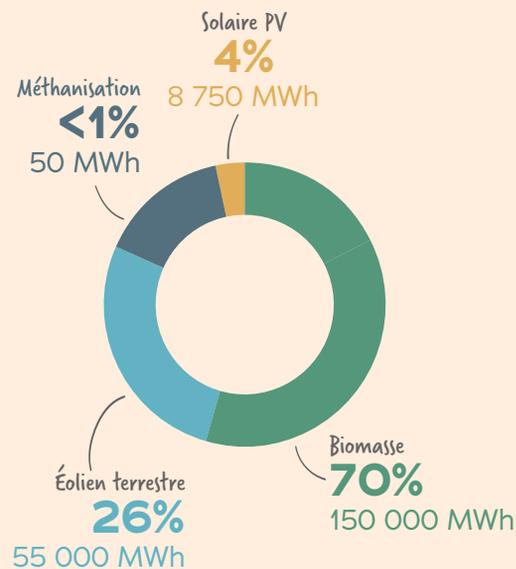


La production d'énergie renouvelable

215 GWh

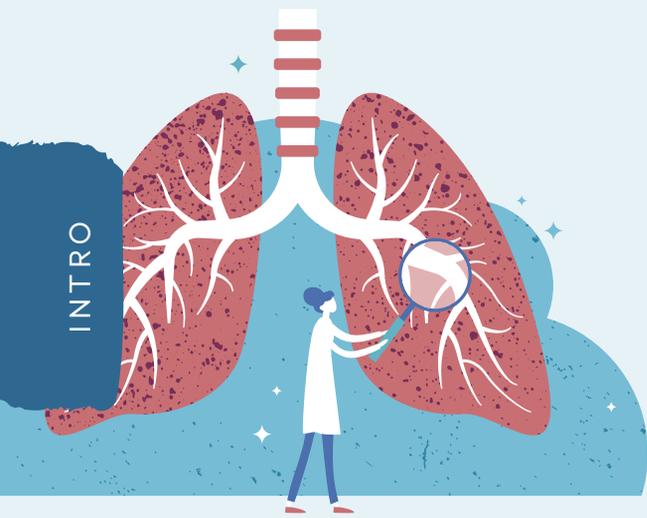
ont été produits en 2016 sur le territoire. Cette énergie est largement produite à partir de la

biomasse et l'éolien.



Source: diagnostic PCAET 2016





POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES ET GAZ À EFFET DE SERRE



L'oxyde d'azote (No_x)

Secteurs majoritairement responsables:

- > **Les transports et l'agriculture**
- > **L'oxyde d'azote se dégage essentiellement lors de la combustion de combustibles fossiles, dans la circulation routière, par exemple.**

Il peut pénétrer dans les voies respiratoires profondes où il fragilise la muqueuse pulmonaire face aux agressions infectieuses. Il contribue aux phénomènes des pluies acides et à l'augmentation de la concentration des nitrates dans le sol.

Les particules fines (PM10, PM2.5)

Secteurs majoritairement responsables:

- > **Le résidentiel et les transports**
- > **Les particules fines sont d'origine naturelle (érosion des sols, pollens, poussières, feux de forêt, embruns...) ou anthropique (émises lors de la combustion de matières fossiles).**

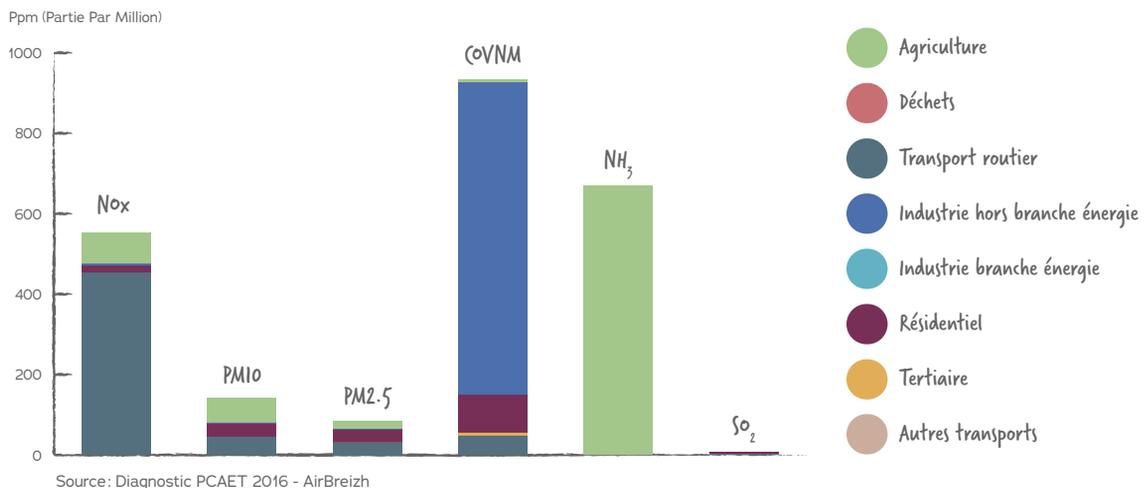
Les effets sur la santé sont variés et dépendent de la taille et de la composition chimique des particules. Certaines de ces poussières très fines servent aussi de vecteurs à différentes substances toxiques.



La qualité de l'air sur le territoire

Le transport routier (marchandises et voyageurs), l'agriculture et l'industrie sont les principaux secteurs qui émettent des polluants atmosphériques.

Émissions de polluants atmosphériques sur le territoire du pays de Brocéliande





Les Composés Organiques Volatils Non Méthaniques (COVNM)

Secteurs majoritairement responsables:

> Le résidentiel et l'industrie

> Ces composés, d'après leurs propriétés physico-chimiques, se trouvent à l'état de vapeur dans notre atmosphère. Ils sont présents dans les carburants, les peintures, les encres, les colles, les détachants, les cosmétiques et les solvants.

Les effets des COVNM sur la santé sont multiples. Ils peuvent causer différents troubles, soit par inhalation, soit par contact avec la peau. Ils peuvent provoquer des irritations de la peau, des yeux et du système respiratoire.

L'ammoniac (NH_3)

Secteurs majoritairement responsables:

> L'agriculture

> L'ammoniac est principalement émis par le secteur de l'agriculture (rejets organiques de l'élevage, utilisation d'engrais azotés...). La formation d'ammoniac se réalise aussi lors de la transformation des engrais azotés présents dans les sols par les bactéries.

L'ammoniac est un gaz incolore et odorant, très irritant pour le système respiratoire, la peau et les yeux. Sa présence dans l'eau affecte la vie aquatique. Pour les eaux douces courantes, sa toxicité peut provoquer une asphyxie des espèces sensibles.



Le dioxyde de soufre (SO_2)

Secteur majoritairement responsable:

> Le résidentiel

> Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des combustibles fossiles (charbon, fioul...). Ce polluant gazeux est ainsi rejeté par de multiples petites sources (installations de chauffage domestique, véhicules à moteur diesel...).

Dans l'atmosphère, le SO_2 se transforme principalement en acide sulfurique, ce qui contribue au phénomène des pluies acides. Cet acide participe, en association avec d'autres polluants, à l'acidification et à l'appauvrissement des milieux naturels.

Nos activités émettent des Gaz à Effet de Serre (GES)

Comme pour la majorité des territoires périurbains, et a fortiori ruraux, ce sont les émissions relatives au secteur agricole qui dominent (44 %) et, parmi elles, les émissions non-énergétiques du secteur. Celles-ci sont liées aux déjections animales, aux produits phytosanitaires et engrais.

Les gaz principalement émis sont du méthane (CH_4) et du dioxyde d'azote (NO_2) (GES au pouvoir de réchauffement très important), ce qui explique la démultiplication déjà élevée en volume de ces émissions.

Notons également la part importante prise par le transport d'une manière générale (marchandises et voyageurs), qui compte pour le quart des émissions avec près de 200 000 t_{eq} CO₂* (23 % du total).

Le mode ultradominant de véhicules à propulsion thermique (combustion de CO₂) fait de ce secteur un secteur à enjeux. Les déplacements de personnes et notamment pour la mobilité quotidienne (domicile-travail, trajets scolaires et loisirs...) sont à étudier particulièrement sur ce territoire.

*t_{eq} CO₂: tonnes équivalent CO₂.



12,5 t_{eq} CO₂
par habitant et par an

Le saviez-vous?

Chaque GES est ramené à un équivalent en CO₂ selon son pouvoir de réchauffement. Par exemple: 1 kg de méthane équivaut à 25 kg de CO₂ car il est 25 fois plus réchauffant que le CO₂.
Source: Eurostat





LA SÉQUESTRATION DU CARBONE

Nos sols et nos forêts stockent du carbone

Le stockage carbone, aussi appelé « séquestration du carbone », correspond à la capacité des réservoirs naturels (forêts, haies, sols) à absorber le carbone présent dans l'air.

En sens inverse, certains changements de nature des sols (transformation d'un hectare d'espace boisé en surface agricole par exemple) entraînent la libération de carbone dans l'atmosphère.

Actuellement, notre territoire engendre un stockage annuel de carbone de 56 000 t_{éq} CO₂, essentiellement grâce aux espaces forestiers, aux landes et aux espaces non urbanisés.

Au regard des émissions de GES, ce stockage annuel représente environ 7 % du total des émissions.

L'artificialisation des sols est responsable du déstockage du carbone présent dans les sols et représente

1 %
des
émissions
de
GES du
territoire.



LA VULNÉRABILITÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La vulnérabilité d'un territoire se définit comme le degré auquel il risque d'être affecté par les conséquences du changement climatique sans pouvoir y faire face (Source: GIEC).





LES OBJECTIFS

Climat-Air-Energie

Pour répondre aux objectifs nationaux et régionaux, les trois communautés de communes ont traduit différentes trajectoires de consommations, de production d'énergie et d'émissions de GES.



Les objectifs du PCAET à l'horizon 2050 *

Le territoire du Pays de Brocéliande doit:

- > **Diminuer les émissions de GES de 69 %**
- > **Diminuer les consommations énergétiques de 60 %**
- > **Multiplier par 3 la production d'énergie renouvelable**
- > **Contribuer à l'atteinte des objectifs de réduction de la pollution atmosphérique prévus par le Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques (PREPA)**
- > **Répondre aux défis de l'adaptation face au changement climatique**

*objectifs pour 2050 par rapport à 2016

Les potentiels à mobiliser

Consommation

- > Massifier la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires
- > Aller vers une mobilité décarbonée axée sur les mobilités actives
- > Favoriser l'intermodalité et les transports collectifs
- > Mobiliser les acteurs socio-économiques et les accompagner

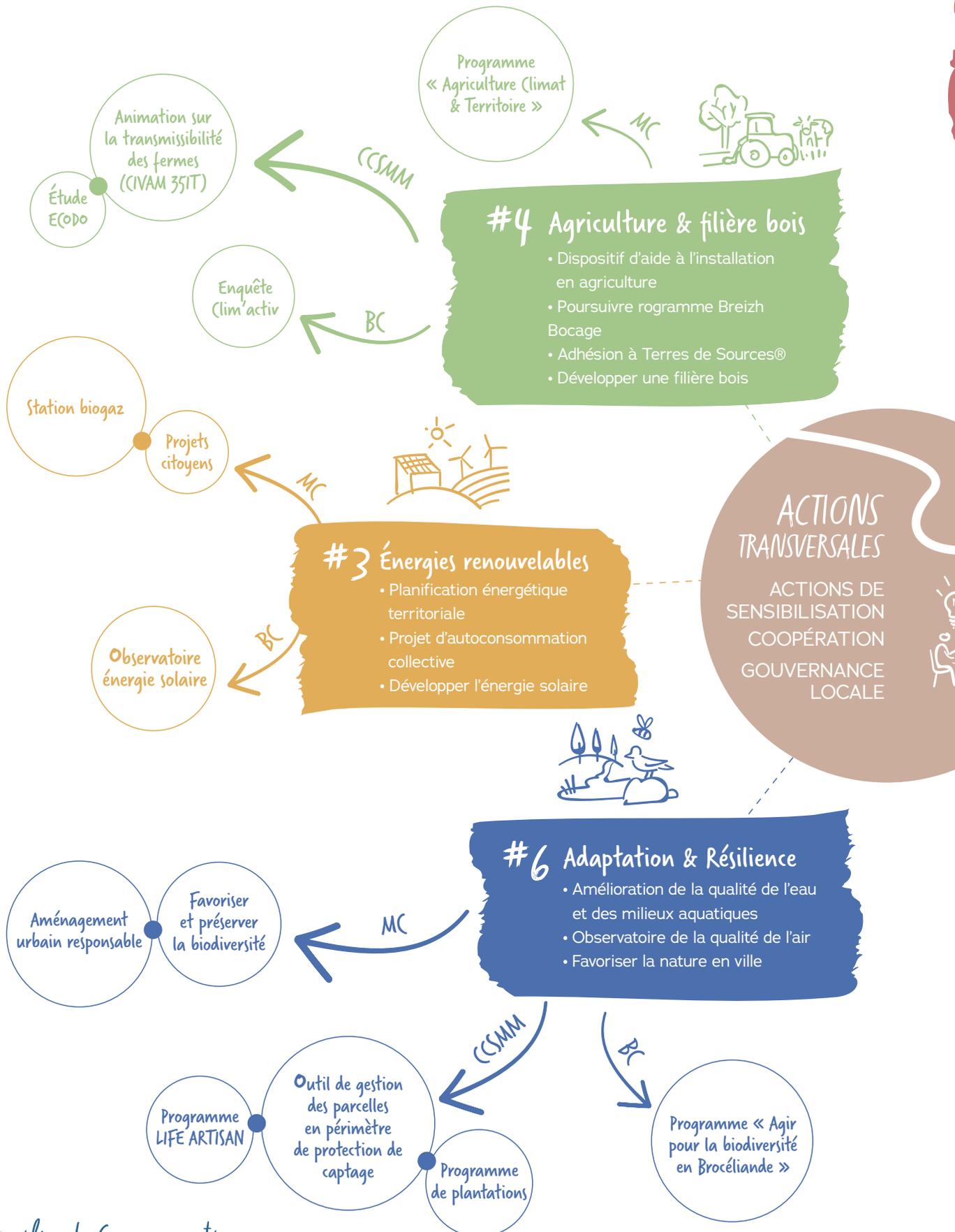
Production

- > Donner un cadre au développement des énergies renouvelables sur le territoire
- > Développer le solaire photovoltaïque et thermique
- > Développer la filière bois énergie

Adaptation

- > Intégrer des mesures d'adaptation et de résilience dans les politiques d'aménagements
- > Gérer les risques d'événements exceptionnels, leur augmentation et leur fréquence
- > Gérer et développer des milieux et écosystèmes naturels

LE PROGRAMME D'ACTION



BC: Brocéliande Communauté
 CCSMM: Communauté de communes Saint-Méen Montauban
 MC: Montfort Communauté



CCSMM →

#1 Bâti et équipements

- Conseil Renov'Énergie
- OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) et renouvellement urbain
- Enquête d'opportunité Conseil en Énergie Partagé (CEP)
- Stratégie patrimoniale de performance énergétique
- Exemplarité dans la conception et le fonctionnement des bâtiments publics
- Fourniture en énergie verte des bâtiments publics communautaires
- Sensibiliser les entreprises à des rénovations et constructions écoresponsables
- Accompagner la montée en compétence des métiers de la construction

Utiliser le PLH revu pour assurer la mise en œuvre des objectifs (Climat-Air-Énergie)

Mettre en place une comptabilité énergétique et des émissions de GES des bâtiments publics intercommunaux

Une offre de logements de qualité

Orienter les porteurs de projets vers des organismes conseil en urbanisme, paysage et environnement

MC →



BC →

#2 Mobilités

- Sensibiliser, mobiliser les entreprises et les collectivités sur leurs pratiques de mobilité
- Animer la pratique du coworking
- Encourager les habitants dans la pratique des mobilités durables (vélo, covoiturage...)
- Renforcer et promouvoir les transports en commun
- Déployer des bornes de recharge de véhicule électrique

Des services publics de proximité

Schéma logistique avec les acteurs du transport routier de marchandises

MC →

Achat d'un véhicule biogaz

CCSMM →

Plateforme multimodale de transport de marchandises à la Brohinière

MC →

#5 Éco-responsabilité

- Territoire Économe en Ressources
- Inciter les associations à engager une démarche éco-responsable
- Achats publics durables
- Définir une stratégie de tourisme durable
- Programme local de prévention des déchets
- Fonds de concours transition

Projet Alimentaire Territorial

Création d'une recyclerie

CCSMM →

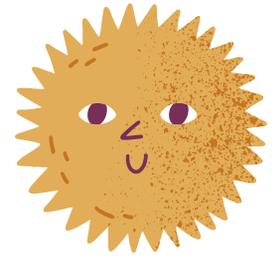
Soutenir l'application de la loi EGAAlim (Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable)

Numérique responsable

#1



La performance énergétique du parc bâti et des équipements



UNE PRIORITÉ POUR RÉDUIRE RAPIDEMENT ET EFFICACEMENT LES BESOINS EN ÉNERGIE ET LES ÉMISSIONS DE GES



Si l'essentiel des bâtiments de 2050 est d'ores et déjà construit à ce jour, le pays de Brocéliande compte presque 31000 logements, dont plus de 40 % ont été construits avant 1975 (soit avant toute réglementation thermique). Plus de 20 % des logements sont classés en étiquette DPE* F et G, soit environ 7000 logements "énergivores" pour lesquels des travaux d'isolation et/ou le remplacement du système de chauffage permettraient d'améliorer sensiblement la performance énergétique.

La réduction de nos besoins énergétiques par des politiques de sobriété et d'efficacité est donc indispensable. Faciliter l'accès des ménages, y compris les plus modestes, à la rénovation complète et performante de leur logement va permettre de réduire les dépenses d'énergie. C'est donc un poste clé dans la problématique des consommations énergétiques globales, qui va nécessiter des investissements conséquents pour respecter les objectifs de réduction de 60 % de la consommation énergétique en 2050.

* Diagnostic de performance énergétique

Chiffre clé

Le secteur résidentiel et tertiaire représente environ

42 %

des consommations énergétiques du territoire

Objectif 2030*

Diminution de

21 %

des consommations énergétiques du secteur

* Par rapport à 2016

— ACTIONS PROGRAMMÉES POUR 2023-2028 —

Les particuliers et les professionnels du petit tertiaire : un public à accompagner

Un service d'accompagnement à la rénovation des logements et des petits locaux

Grâce au Conseil Rénov'Énergie, les habitants et les petites entreprises profitent d'un accompagnement à la rénovation énergétique des logements et bâtiments d'entreprises.

Parallèlement, chaque communauté de communes renouvelle une opération programmée d'amélioration de l'habitat visant à orienter les habitants dans leur projet de travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation de leur logement (dispositif réservé aux revenus modestes et très modestes, selon grille Anah). Les 3 communautés de communes ont aussi été lauréates en 2021 de "Petites villes de demain",

un programme qui soutient les communes centre de moins de 20 000 habitants et qui leur donne les moyens de concrétiser des projets de revitalisation et de modernisation des centres bourgs sur des thématiques variées telles que le commerce, l'habitat et la mobilité.

Un Programme Local de l'Habitat en cohérence avec les objectifs énergétiques et climatiques

La Communauté de communes Saint-Méen Montauban s'attachera à ajuster les objectifs inscrits à son Programme Local de l'Habitat pour marquer la cohérence avec ceux inscrits au PCAET.

Améliorer la performance du patrimoine public et sa gestion

Lancer une enquête d'opportunité pour la mise en place d'un Conseil en Énergie Partagé

Un Conseil en Énergie Partagé est un service d'accompagnement et de conseil sur la maîtrise et la performance énergétique à destination des collectivités. L'objectif est de mieux maîtriser et de réduire les dépenses de consommations énergétiques de leurs bâtiments publics. Ainsi, l'idée est de réaliser une enquête d'intérêt auprès des communes de chaque intercommunalité.

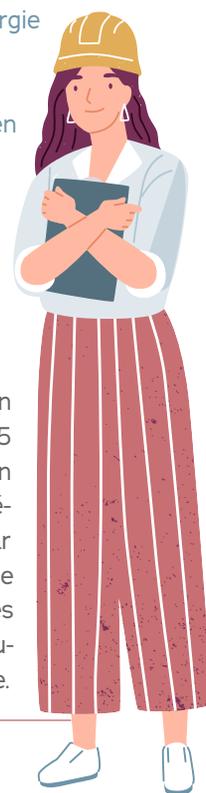
Élaborer une stratégie patrimoniale de performance énergétique

Les trois collectivités s'engagent à formuler une stratégie patrimoniale permettant de planifier et de phaser son évolution, en cohérence avec des objectifs de réduction des émissions de GES et de consommation énergétique de leurs bâtiments. Cette stratégie est déclinée en un programme de rénovation tenant compte :

- Des critères de performance Climat-Air-Énergie ambitieux
- De l'optimisation de l'usage du patrimoine
- Des modalités de suivi permettant le maintien des performances dans le temps
- Des coûts et des économies prévus
- De la date de réalisation
- Des responsables de la réalisation...

Fourniture en énergie verte des bâtiments publics communautaires (100 %)

Afin d'aller plus loin et de soutenir la transition énergétique, le groupement d'achat du SDE 35 fait évoluer ses offres pour accompagner un achat plus « vert ». Il offre la possibilité d'adhésion à 100 % de la consommation couverte par des garanties d'origine renouvelable. Brocéliande Communauté, la Communauté de communes Saint-Méen Montauban et Montfort Communauté souhaitent adhérer à cette nouvelle offre.



L'artisanat, les grandes entreprises de services et industrielles du territoire : des bonnes pratiques à mettre en œuvre

Sensibiliser les entreprises à des rénovations et constructions éco-responsables

Encourager et sensibiliser les entreprises à la construction et à la rénovation éco-responsables, notamment pour leurs propres locaux, et permettre à celles du secteur de la construction de monter en compétences.



#2



Réduire la dépendance à la voiture et à la mobilité carbonée



Les objectifs sont ambitieux concernant le secteur des mobilités sur le territoire. Il faudra travailler à une politique de mobilité globale afin de favoriser le changement de comportements et de pratiques, à la fois pour les actifs, mais également pour les entreprises du territoire.

Les mobilités quotidiennes (trajets domicile-travail, trajets scolaires et de loisirs) sont particulièrement impactantes sur ce territoire périurbain.

Les enjeux se situent principalement dans les changements des comportements (rationaliser ses déplacements, remplir son véhicule) et dans les évolutions techniques et technologiques (consommation à la baisse des véhicules à moteur thermique, bascule vers des véhicules électriques ou gaz).

Le secteur des déplacements des personnes pèse pour **13 %** des émissions de GES.



Objectif 2030*

Diminution de

50 %

des émissions de GES du secteur des transports

* Par rapport à 2016

— ACTIONS PROGRAMMÉES POUR 2023-2028 —

Les déplacements du quotidien : de grands changements à opérer et à accompagner

Les 3 Plans Climat prévoient, via une stratégie globale sur les mobilités, d'anticiper les nouveaux déplacements pour faciliter et développer les mobilités alternatives et durables. Que ce soit les modes actifs (piétons, vélos), les transports en commun, le covoiturage ou encore le déploiement des bornes de recharge de véhicules électriques, plusieurs actions sont d'ores et déjà lancées.

Indispensable pour réduire les déplacements motorisés et favoriser les déplacements actifs pour l'usage

du quotidien, le déploiement de liaisons cyclables permettra de relier les bourgs entre eux et ainsi augmenter le nombre d'usagers de vélos classiques, VTT ou vélos à assistance électrique.

Afin de favoriser le nombre d'usagers cyclistes, les 3 collectivités ont mis en place, une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, et/ou d'un service de location de ce type de vélo.



Sensibiliser les habitants

Afin de faire connaître les différents modes de transports et de sensibiliser aux alternatives à la voiture individuelle, un vaste programme d'action est mis en place. Tous les publics sont concernés et doivent être sensibilisés: entreprises, habitants, agents des collectivités...

Les espaces de coworking tel que Le Tissé à Montauban-de-Bretagne ou encore Le Repaire à Bréal-sous-Montfort sont des lieux à valoriser. Ils permettent en effet de concilier les projets de développement du territoire avec les exigences du développement durable. En tendant à réduire les déplacements domicile-travail, ces lieux contribuent à la baisse des distances parcourues, à des gains sur les temps de déplacement, ainsi qu'à la réduction de la congestion sur les routes.

L'association Ehop est également chargée de mener des actions de sensibilisation auprès des entreprises et habitants de la Communauté de communes de Saint-Méen Montauban et de Montfort Communauté. Elle a pour mission de développer des actions ou projets permettant de concourir au développement du covoiturage et à l'émergence d'un mode de transport alternatif, participatif, collaboratif et porteur de valeurs de solidarité et d'innovation.



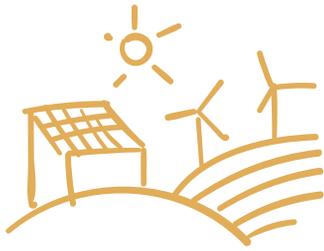
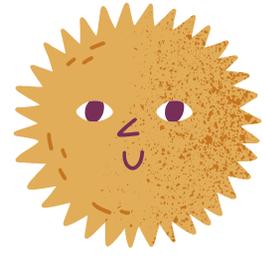
Le transport des marchandises, un secteur à enjeux à la fois pour réduire les GES, les nuisances sonores et améliorer la qualité de l'air

La Communauté de communes Saint-Méen Montauban dispose d'un parc d'activités reconnu d'intérêt régional: « La Brohinière » situé à Montauban-de-Bretagne, en bordure de voie ferrée. Une dizaine d'hectares de foncier, propriété de la communauté de communes, est aujourd'hui « gelée » en vue de l'aménagement éventuel d'une plateforme multimodale de dimension régionale. Elle permettra de massifier le transport Fret de marchandises en amont du barreau de Rennes. Le contexte actuel ainsi que le PCAET sont l'occasion de rouvrir les échanges sur ce sujet. Brocéliande Communauté souhaite, quant à elle, mener une réflexion sur l'élaboration d'un schéma logistique avec les acteurs du transport routier de marchandises.



#3

Les énergies renouvelables



VERS UN TERRITOIRE AUTONOME
ET PEU ÉMETTEUR EN 2050

Le potentiel estimé de développement des énergies renouvelables, couplé à une maîtrise et une baisse des consommations globales sur le territoire (projection à -2 % par an) montrent qu'une grande partie des consommations énergétiques pourrait être assurée par des productions renouvelables locales à l'horizon 2030 et 2050. La biomasse (bois), le biogaz et le solaire photovoltaïque représentent les 3/4 du gisement estimé à l'horizon 2050. Le PCAET est donc l'occasion de poser les bases d'un développement souhaitable de ces énergies renouvelables sur le territoire.



Objectif
2030 *

Multiplier

x6

la production
d'énergie solaire

* Par rapport à 2016



— ACTIONS PROGRAMMÉES POUR 2023-2028 —

Établir un cadre local de développement des énergies renouvelables sur le territoire

Réalisation d'une étude de planification énergétique territoriale

Face aux enjeux de déploiement massif des énergies renouvelables, la planification énergétique apparaît comme une étape essentielle pour les collectivités qui souhaitent établir un cadre local, souhaitable et partagé de développement des énergies renouvelables. Appuyées financièrement par la Région Bretagne et l'ADEME, les 3 communautés de communes s'engagent dans l'élaboration d'une planification énergétique.

Dans ce sens, Brocéliande Communauté projette de développer un observatoire de la production d'énergie solaire sur son territoire.

Installer une station bioGNV - Acheter un utilitaire biogaz

Créée localement par la digestion d'effluents agricoles ou déchets d'agro-industries, la méthanisation permet la production de biogaz. Ainsi, Montfort Communauté a encouragé l'utilisation des véhicules GNV (Gaz Naturel Véhicule), par la mise en place d'une station. En complément, la communauté de communes a pour projet l'achat d'un utilitaire de service fonctionnant au gaz.



Produire de l'énergie et développer la récupération de chaleur



Développer les installations photovoltaïques en ombrières, au sol ou sur toiture

La Bretagne est très propice à la production d'électricité photovoltaïque. Les trois collectivités souhaitent développer l'énergie photovoltaïque et solaire sur le territoire, en priorisant les projets sur toiture ou en ombrières.

Création d'un réseau de chaleur

Montfort Communauté est en cours de réflexion pour la création d'un réseau de chaleur.

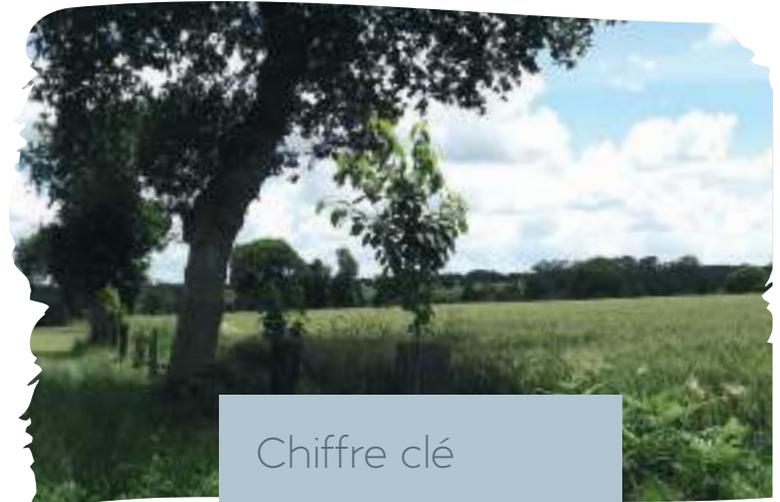


#4



L'agriculture et la filière bois, piliers fondamentaux de la transition écologique du territoire

Le secteur agricole représente 44 % des émissions de CO₂ sur le territoire pour seulement 7 % des consommations énergétiques. Ce sont donc principalement des émissions non énergétiques qui constituent les émissions (émissions du cheptel, engrais, fabrication des engins...). Le territoire étant une terre d'élevage, les émissions proviennent essentiellement du méthane (déjections). La transformation des systèmes agricoles en place est une nécessité. Cela passe par de nouvelles pratiques agricoles et de nouvelles habitudes alimentaires.



Chiffre clé

Le secteur agricole représente

44 %

des émissions de CO₂ sur le territoire

Objectif 2030*

Réduire de

34 %

les émissions de GES du secteur agricole

* Par rapport à 2016



— ACTIONS PROGRAMMÉES POUR 2023-2028 —

Aller vers des systèmes d'exploitation durables, résilients et économes en énergie

Terres de Sources®

Initiée par la collectivité Eau du Bassin Rennais, Terres de Sources® soutient et encourage les bonnes pratiques des agriculteurs locaux qui se sont engagés à agir pour l'environnement et la protection de l'eau potable avec un mode de production plus vertueux pour les ressources en eau. Comment ? En proposant aux agriculteurs de nouveaux débouchés et en valorisant leurs produits.



Élaborer et mettre en œuvre une stratégie agricole "Climat-Air-Énergie"

La mise en place d'une stratégie sur l'adaptation de la production agricole aux objectifs alimentaires et environnementaux du territoire des 3 communautés de communes implique la mise en œuvre d'actions opérationnelles et partagées par tous.

Pour cela, les trois collectivités souhaitent porter sur chacun de leur territoire un ensemble d'actions, tel que le programme « Agriculture Climat et Territoire » pour Montfort Communauté, ou encore l'enquête « Clim'activ » de la Chambre d'agriculture pour Brocéliande Communauté.

La Communauté de communes Saint-Méen Montauban a lancé un partenariat avec le Civam 35 IT, dans le but de travailler sur le renouvellement des générations d'agriculteurs sur son territoire.

Développer le stockage du carbone

Poursuivre, pérenniser et assurer une montée en puissance des actions menées dans le cadre du programme Breizh Bocage

Le programme Breizh Bocage est un programme régional de reconquête de la qualité des eaux en implantant des haies et des talus en Bretagne. Bénéficiant d'une aide européenne, il consiste à accompagner les agriculteur-trices et/ou les propriétaires fonciers, en partenariat avec les collectivités, pour reconstituer un maillage bocager par la création de nouvelles haies, mais aussi le regarnissage des haies existantes. Le maillage

contribue alors à réduire les transferts de polluants vers les cours d'eau, à lutter contre l'érosion des sols et les inondations tout en favorisant la biodiversité.

Réaliser une étude prospective pour le développement d'une filière bois sur le territoire (fiche projet)

La filière bois-énergie regroupe toutes les utilisations du bois pour produire de la chaleur, de l'électricité ou les deux simultanément en cas de cogénération. Aux côtés du biogaz et des biocarburants, la filière bois-énergie appartient aux énergies renouvelables basées sur l'utilisation de la biomasse (bois forestier, bois bocage, connexes de bois).



#5 L'éco-responsabilité, maître-mot des pratiques quotidiennes



Le citoyen a une influence directe et décisive sur ces impacts selon ses façons de consommer. Les collectivités peuvent s'impliquer pour encourager les citoyens à des modes de consommation et des comportements plus responsables. Les consommateurs sont de plus en plus sensibles à la provenance des produits.

Chiffre clé

564 kg / hab / an
de déchets ménagers et assimilés collectés en 2021

Objectif 2030

Réduire à
464 kg / hab / an
les déchets ménagers et assimilés (soit -18 % par rapport à 2021)

Source : PLPDMA 2023-2028



— ACTIONS PROGRAMMÉES POUR 2023-2028 —

Encourager le développement d'une économie circulaire sur le territoire

Le SMICTOM Centre Ouest est lauréat de l'appel à projets « Territoire Économe en Ressources » (TER) de l'ADEME et met en œuvre un programme de trois ans pour développer l'économie circulaire sur le territoire, en partenariat avec les trois communautés de communes. Dans le cadre du projet TER, une recyclerie va être implantée à Montfort-sur-Meu en partenariat avec Eurêka Emploi Services. L'implantation d'une seconde recyclerie associée à la création d'une nouvelle déchetterie à Montauban-de-Bretagne est en cours de réflexion.

Mieux gérer les déchets et réduire leur production

En lien avec les collectivités, le SMICTOM Centre Ouest anime le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) qui consiste à réduire la production des déchets et à sensibiliser les acteurs du territoire.

Aller vers des modes de consommation et d'alimentation responsables

Projets alimentaires et loi EGALIM

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation à Montfort Communauté. La collectivité s'engage et travaille en soutenant l'installation d'agriculteur-trices, les circuits de proximité, ou la consommation de produits locaux dans sa restauration collective et privée. La Communauté de communes Saint-Méen Montauban souhaite quant à elle soutenir les communes et leurs restaurations collectives dans l'application de la loi EGALIM.

Inciter les associations à engager une démarche éco-responsable

Les trois collectivités souhaitent inciter et accompagner les associations du territoire à engager une démarche éco-responsable. Pour cela, un guide pratique destiné aux associations et à l'organisation de manifestations sur le territoire va être réalisé. Des critères d'éco-conditionnalités pourront à terme être intégrés aux subventions destinées aux associations.

Tendre vers une politique d'achat éco-responsable des collectivités

Avec plus de 20 milliards d'euros d'achat de fournitures et de services par an en France, la commande publique des collectivités locales peut contribuer à pérenniser un marché de produits générant un impact minimal sur l'environnement. Le code de la commande publique oblige désormais les acheteurs publics à intégrer des objectifs et des critères de développement durable dans les cahiers des charges soumis aux fournisseurs, et ce quel que soit le type d'achat (travaux, fournitures et services).

Tendre vers un numérique plus responsable

Les défis environnementaux qui accompagnent la transformation numérique sont encore trop souvent mal traités. La Communauté de communes Saint-Méen Montauban souhaite tendre vers un numérique responsable à travers une démarche d'amélioration continue visant à réduire l'empreinte écologique, économique et sociale des technologies de l'information et de la communication de ses services.

Des politiques publiques intégrant les enjeux du changement climatique et de ses conséquences



Mettre en place un fonds de concours transition énergétique et écologique destiné aux communes membres

Pour soutenir et inciter les communes à s'engager dans cette politique volontariste, Montfort Communauté et la Communauté de communes Saint-Méen Montauban proposent de créer un fonds de concours « transition écologique ».

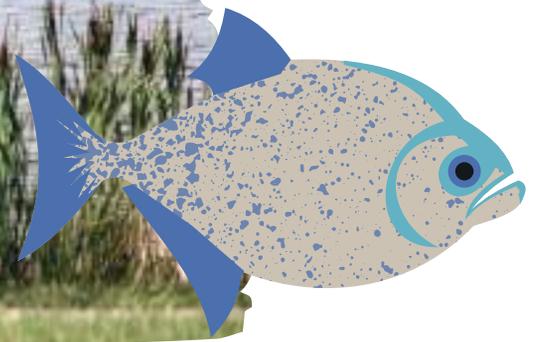
Définir une stratégie de tourisme durable sur le territoire de « Destination Brocéliande »

Destination Brocéliande est l'une des dix destinations touristiques pour découvrir la Bretagne. Destination Brocéliande, en coopération avec les trois communautés de communes, souhaite définir une stratégie de tourisme durable sur le territoire.

#6



Le territoire face aux nouveaux enjeux : répondre aux défis de l'adaptation et de la résilience



Les documents d'urbanisme doivent répondre dès aujourd'hui à un nombre croissant d'enjeux liés au réchauffement climatique : épisodes météorologiques exceptionnels plus fréquents, canicules, augmentation du niveau des crues, effondrement de la biodiversité... Nos façons d'aménager les lieux de vie ont un impact sur l'environnement et sur le changement climatique. En plus des efforts effectués pour répondre aux

objectifs fixés sur les émissions de GES et d'autonomie énergétique, le territoire doit, au travers de sa planification, devenir résilient et pouvoir s'adapter aux changements qui s'annoncent. En effet, les émissions effectuées antérieurement se font déjà ressentir. Le territoire doit donc, en plus d'infléchir les émissions et consommations, prendre en compte les effets des actions passées et mettre en place des réponses pour s'adapter.

— ACTIONS PROGRAMMÉES POUR 2023-2028 —

Intégrer des mesures d'adaptation et de résilience dans les politiques d'aménagement

LIFE ARTISAN - Accroître la résilience des territoires en incitant à l'usage de solutions d'adaptation fondées sur la nature

La Communauté de communes Saint-Méen Montauban a été retenue pour participer à un programme européen étudiant le changement climatique nommé LIFE ARTISAN. Loin d'être un territoire pluvieux et gorgé d'eau, le territoire subit déjà de fréquentes sécheresses: depuis les années 1990, le débit du Néal en été est en constante diminution et plus d'un tiers des cours d'eau est à sec chaque été. L'objectif du projet est la mise en place « d'actions visant à protéger, gérer de manière durable

et restaurer les écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative ».

Orienter les porteurs de projets vers des organismes de conseil en urbanisme, paysage et environnement

Cette action de Montfort Communauté a pour objet d'orienter les particuliers et aménageurs vers des personnes ressources / conseil sur les thématiques de qualité des opérations d'aménagement, le plus en amont possible des projets.

Protéger la ressource en eau

Stratégie territoriale consacrée à l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

La compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) et les compétences associées (ruissellements, bocages, pollutions diffuses) ont été transférées à Eaux & Vilaine. La Communauté de communes Saint-Méen Montauban a gardé la compétence GEMA sur une partie de son territoire. Le programme d'action 2023 - 2028 porte sur la restauration des cours d'eau et des continuités écologiques, sur l'amélioration de la qualité de l'eau et la limitation du ruissellement, sur la sensibilisation et la mobilisation des acteurs du territoire. La Communauté de communes Saint-Méen Montauban est au lancement d'une étude menée par la Chambre d'Agriculture, visant à étudier des solutions pour limiter la consommation d'eau des exploitations agricoles du territoire, à l'échelle de leur exploitation. En parallèle, elle dispose d'un outil pour orienter les pratiques agricoles vers des pratiques bénéfiques pour l'environnement: le bail rural environnemental (BRE). Ces BRE vont être mis en place sur les parcelles louées en périmètre de protection de captage d'eau potable.



Gestion et développement des milieux et écosystèmes naturels

Favoriser la biodiversité

Dans la continuité de son premier programme d'action "Agir pour la Biodiversité en Brocéliande" 2019-2021, Brocéliande Communauté met en œuvre un second programme co-construit avec les habitants et les partenaires, en vue de coordonner un programme d'action en faveur de la biodiversité et s'appuyant sur les continuités écologiques du territoire.

Mettre en place un programme de plantation pluriannuel

La Communauté de communes Saint-Méen Montauban souhaite lancer prochainement un programme de plantation sur son territoire.



#7 Une gouvernance efficace et une évaluation régulière pour un territoire agile



Mettre en œuvre et suivre le programme

Une fois l'élaboration du PCAET achevée, c'est son animation pendant les 6 prochaines années qui permettra le succès de sa mise en œuvre et la création d'une véritable dynamique sur le territoire. Pour cela, les 3 collectivités se sont engagées à :

- Conserver une animation forte pour la mise en œuvre;
- S'assurer de la cohérence et de la progressivité des actions;
- Entretenir la mobilisation des services de la collectivité et de l'ensemble des acteurs du territoire;
- Partager les expériences et les résultats;
- Mettre en place un suivi d'avancement des actions.

Sensibiliser et mettre en place une animation territoriale Climat-Air-Énergie



Brocéliande Communauté souhaite développer des actions d'éducation et de sensibilisation aux problématiques Climat-Air-Énergie pour permettre une appropriation de ces sujets par tous et faciliter la compréhension des enjeux. Les différents publics (agents, élus, scolaires, habitants...) et le format des animations peuvent varier, notamment au gré des opportunités, des partenariats et du rayonnement régional ou national des événements. La collectivité veillera à impliquer les habitants dans une démarche de co-construction des projets comme pour le projet des liaisons cyclables interbourgs et le programme d'action sur la biodiversité.



La Communauté de communes Saint-Méen Montauban met déjà en place de nombreuses actions sur la thématique environnementale. Dans le cadre du PCAET, la collectivité souhaite développer une vraie politique de sensibilisation et d'animation sur les thématiques du climat, de l'air, de l'énergie et de la protection de l'environnement. Elle souhaite également mettre en œuvre chaque année un événement thématique en lien avec l'environnement. Une première édition du « challenge des éco-délégués » a ainsi eu lieu dans les collèges du territoire au printemps 2022. Cet événement a vocation à grandir au fil des éditions.



Parce que le changement doit s'appuyer sur les générations à venir, Montfort Communauté sensibilise les élèves des écoles de son territoire en leur proposant diverses actions pédagogiques. Pour le grand public, elle organise ou participe à divers événements tels « l'Effet Papillon », « le Festival AlimenTerre » dans le cadre des 30 ans de Montfort Communauté ou « La semaine Bleue ». Elle met aussi en place des dispositifs de soutien en lien avec la transition écologique à différents publics et propose des défis pour inciter au changement de comportement (défi famille alimentation et défi mobilité).

LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET LEURS COMMUNES ASSOCIÉES

brocéliande
communauté



Communauté de communes
Saint-Méen
Montauban

Bléruais



AGIR ENSEMBLE
MONTFORT
COMMUNAUTÉ



NOS PARTENAIRES

LES PARTENAIRES



DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ANAH

CCI, CMA, CRAB

COLLECTIVITE EAU DU BASSIN
RENNAIS

CEREMA

DESTINATION BROCELIANDE

EPTB EAUX ET VILAINE

SEM ENERG'IV

SMICTOM CENTRE OUEST 35

SDE 35

ET BEAUCOUP D'AUTRES... !





brocéliande
communauté

📞 02 99 06 84 45

📍 1, Rue des Korrigans
35380 Plélan-le-Grand

✉️ accueil@cc-broceliande.bzh



📞 02 99 06 54 92

📍 46, Rue Saint-Malo
35360 Montauban-de-Bretagne

✉️ accueil@stmeen-montauban.fr



📞 02 99 09 88 18

📍 4, Place du Tribunal
35160 Montfort-sur-Meu

✉️ environnement@montfortcommunaute.bzh